

STAFF UNION BULLETIN
BULLETIN DU SYNDICAT
BOLETIN DEL SINDICATO



VV

12 mars 2008

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
PREMIERE SESSION

14 février 2008

Compte rendu des décisions

Le Président du Comité du Syndicat ouvre la première session de l'Assemblée générale annuelle en saluant les participants présents dans la salle.

1. Election du Président de l'Assemblée

Le Président du Comité passe ensuite au point 1 de l'ordre du jour : *Election du président de l'Assemblée*. Sur proposition d'un membre du Syndicat, soutenue par plusieurs autres, Martine Humblet est élue par acclamations Présidente de cette Assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour (doc. SU/AGM/2008/1/D.1)

La Présidente remercie l'Assemblée pour l'honneur qu'elle lui fait en l'élisant, salue la présence des membres titulaires régionaux et passe au point 2 : *Adoption de l'ordre du jour*.

L'ordre du jour est adopté par consensus sans modification.

3. Discussion sur le projet de programme et de stratégie future du Syndicat pour l'année 2008 (doc. SU/AGM/2008/1/D.2).

Le Président du Comité introduit le point 3 de l'ordre du jour : *Discussion sur le projet de programme et de stratégie future du Syndicat pour l'année 2008*. Pour chaque thème, il présente les objectifs, les résultats attendus, ainsi que les activités en cours et à venir. Il insiste plus particulièrement sur les points suivants :

- a) Renforcer les moyens d'action du syndicat : lancement d'une campagne d'élection des délégués de service; meilleure communication pour rendre le Comité du Syndicat plus visible, y compris par une «newsletter» qui sera distribuée directement aux fonctionnaires; stratégie pour augmenter le nombre d'adhésions au Syndicat.

- b) Améliorer le dialogue au BIT : l'objectif est de continuer la négociation avec l'Administration dans un cadre de transparence et de réviser les accords collectifs, l'accord sur le recrutement et la sélection étant prioritaire.
- c) Transparence dans les procédures de recrutement et de sélection : le Syndicat veut davantage de transparence à toutes les étapes. A cette fin il serait important de renforcer le rôle des représentants syndicaux dans les procédures. Le RAPS, nouvel outil de gestion mis en place par l'Administration, soulève beaucoup de préoccupations et le Syndicat recherche des solutions aux problèmes qu'il pose. La mobilité doit être un outil offrant des opportunités de développement de la carrière et non un moyen de sanction.
- d) Egalité de chances et de traitement. En particulier égalité entre hommes et femmes, reconnaissance des partenariats domestiques et lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.
- e) Lutte contre la précarité. Des progrès concrets ont été réalisés dans ce domaine, avec notamment la fin du recours aux contrats de service (SSA) au BIT. Le Tribunal administratif de l'OIT vient de rendre une décision très importante en la matière, grâce à l'aide apportée par le Conseiller juridique du Syndicat. Des négociations avec le Département des ressources humaines (DHR) ont été proposées pour définir une nouvelle politique des contrats. Cependant, beaucoup de choses restent encore à faire. Un groupe de travail sur la précarité existe au sein du Syndicat pour traiter de ces questions.
- f) Famille et travail. Le Syndicat attend les résultats du questionnaire sur l'équilibre entre travail et vie privée, qui sera mis en ligne prochainement et qui est le fruit d'une négociation entre le Syndicat et le DHR. Ce questionnaire permettra de connaître les priorités du personnel ainsi que les défaillances actuelles du système, et de mettre en place des solutions adaptées. Le Syndicat recommande à l'ensemble du personnel d'y répondre.
- g) Développement des carrières. Le Syndicat demande que les fonctionnaires short-term au bénéfice de la règle 3.5 aient droit à la titularisation. L'exercice de promotions personnelles a pris du retard et il est demandé à l'Administration de le faire aboutir au plus vite. En ce qui concerne la formation, le Syndicat veut obtenir des clarifications quant au statut de l'accord collectif sur les plans de développement personnel (PDP). Par ailleurs, une évaluation de l'impact de la nouvelle politique de formation est actuellement menée par le DHR. Le Syndicat est impatient de pouvoir discuter avec le DHR de l'expérience du dernier biennium dans ce domaine. Enfin, le Syndicat aimerait également revoir le système de classification instauré par le DHR.
- h) Sécurité et santé au travail. Cette question est particulièrement importante. Le Président du Comité s'est référé au dramatique attentat d'Alger qui a coûté la vie à un de nos collègues. Un accord a été conclu en 2007 entre l'Administration et le Syndicat sur une nouvelle politique de santé et sécurité au travail. Le Syndicat sera encore plus actif dans ce domaine en 2008. Il serait nécessaire de former le personnel aux règles de sécurité. Les résultats du questionnaire sur la politique relative au tabagisme seront publiés dans les prochains jours et le Syndicat en assurera le suivi.

i) Résolution des conflits. Une brochure intitulée «Resolving problems at work» a été récemment publiée suite à un travail commun entre le Syndicat et le DHR. Les versions française et espagnole suivront. Une Unité de soutien légal a été créée au sein du Comité. Le règlement de la situation du Conseiller juridique du Syndicat est primordial. Dans ce dossier, l'Administration porte atteinte à la liberté syndicale. Après avoir tenté de résoudre ce différend de façon informelle, le Syndicat passera par des voies plus officielles. Pour résoudre cette situation, l'appui de l'ensemble des membres du Syndicat sera nécessaire.

j) Relations avec les autres organisations syndicales. La réforme des Nations Unies est observée de près. Pour cela, le Syndicat participe aux réunions internationales et en particulier à celles de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et mettra prochainement en ligne un forum interactif sur son site pour faciliter les échanges d'informations inter agences. La solidarité doit être renforcée entre les différents syndicats/associations de personnel des organisations internationales. Le Syndicat veut également renforcer ses liens avec les représentants syndicaux internationaux, comme par exemple, l'Internationale des services publics (ISP/PSI).

Suite à cette présentation, la Présidente invite les participants à formuler leurs commentaires sur le projet de programme et de stratégie pour 2008.

Un membre demande au Syndicat d'être vigilant en ce qui concerne l'application du RAPS et ses liens avec les négociations en cours sur le recrutement et la sélection. Un autre membre demande s'il est possible de passer un bilan de compétences au BIT. Cette possibilité existe en effet, mais en dehors du cadre de l'«assessment center». D'autres questions portent sur la précarité et sur la possibilité, qui existait précédemment, pour les fonctionnaires de la coopération technique de participer aux concours en tant que candidats internes.

Deux amendements au projet de programme et de stratégie sont présentés et portent sur la liste des questions prioritaires en matière de santé et de sécurité au travail.

Le premier vise à renforcer le point relatif à la politique relative au tabagisme, en remplaçant les termes «suivi du questionnaire sur la politique relative au tabagisme» par «négociation au sein du Comité de négociation paritaire (CNP) en vue d'interdire complètement la fumée dans tous les bureaux du BIT, au siège et sur le terrain». Le Président du Comité précise que le questionnaire du Syndicat sur le tabagisme, dont les résultats seront bientôt publiés, propose déjà plusieurs mesures dans ce domaine. Par ailleurs, étant donné que le CNP n'est pas l'organe compétent pour les questions relatives au tabagisme, il propose de sous amender l'amendement comme suit : «*Une politique négociée pour interdire la fumée dans tous les bureaux du BIT au Siège et sur le terrain*». ***L'amendement tel que sous amendé est adopté par consensus.***

La deuxième proposition d'amendement vise à insérer un nouveau point concernant le harcèlement : «*contre le harcèlement au travail et examiner les cas de mobbing*». ***L'amendement est adopté par consensus.*** Un membre du Comité propose que soit organisé un premier mardi du mois sur ce thème.

Un membre demande également au Syndicat d'être plus actif sur la question de la présence d'amiante à l'intérieur du bâtiment.

Un autre membre insiste sur la nécessité pour le Syndicat de maintenir une position très ferme sur la réforme des Nations Unies, en liaison avec le groupe des travailleurs du Conseil d'administration, notamment à l'occasion du discours du Président du Comité devant la Commission PFA.

Le projet de programme et de stratégie future du Syndicat pour l'année 2008 est adopté tel qu'amendé par consensus.

L'assemblée observe une minute de silence en mémoire de notre collègue décédé dans l'attentat d'Alger du 11 décembre 2007, Monsieur Abderrahim Hanniche.

4. Adoption du budget pour l'exercice financier 2008 (doc. SU/AGM/2008/1/D.3)

Le Président du Comité présente le projet de budget pour l'exercice financier 2008 en précisant qu'il n'y a pas de changement particulier par rapport à l'année précédente, si ce n'est une légèrement augmentation du poste relatif à l'achat de matériel informatique.

Un membre exprime le souhait qu'à l'avenir le budget de l'année précédente soit également publié dans le document présentant le projet de budget pour le nouvel exercice, afin de permettre les comparaisons.

Suite à une question posée par un membre, le Président du Comité confirme que le taux des cotisations reste inchangé en 2008.

Le projet de budget pour l'exercice financier 2008 est adopté par consensus.

5. Divers

Un retraité demande pourquoi les anciens fonctionnaires n'ont pas reçu de bulletin de vote pour cette session de l'Assemblée générale annuelle. Le président du Comité rappelle que, conformément aux statuts du Syndicat, les membres de la section des anciens fonctionnaires ont le droit de vote lors de l'Assemblée générale dans les domaines les concernant et qu'aucune question de ce type n'était susceptible de faire l'objet d'un vote lors de cette session de l'Assemblée générale. Le Conseiller juridique du Syndicat sera cependant consulté sur ce point afin de clarifier la question avant la prochaine session de l'Assemblée générale.

Le membre titulaire régional pour l'Afrique indique que les collègues de la région ont été sensibles à la solidarité manifestée par le Syndicat à la suite de l'attentat d'Alger. Il présente les principaux points de préoccupations dans la région, à savoir la sécurité sur le terrain, la réforme des Nations Unies, le RAPS, la mise en place d'IRIS, et les amendements de la CAPS. Il insiste également sur la nécessité de régler la question du statut du conseiller juridique du Syndicat. Enfin, il exprime sa gratitude pour l'organisation d'une réunion régionale en Afrique cette année.

Le membre titulaire régional pour les Amériques insiste sur le problème de la sécurité, qui ne cesse de se poser. Il exprime également sa préoccupation concernant les salaires locaux, les amendements de la CAPS, la mise en place du RAPS, la politique de «One UN» et, en ce qui

concerne le règlement des conflits, le manque d'efficacité de la procédure de facilitation dans les régions.

Le membre titulaire régional pour l'Asie partage les préoccupations exprimées par les deux autres représentants régionaux.

Après les remerciements d'usage, la Présidente clôt les travaux de la première session de l'Assemblée générale annuelle 2008.

La séance est levée à 16h30
